**F**EDERATION **F**RANCAISE DE **M**OTOCYCLISME

# **L**igue **A**quitaine de **M**otocyclisme

**M**OTO **C**LUB **L**ANGONNAIS

**ENDURANCE TOUT-TERRAIN DES LAGUNES**

**13 et 14 décembre 2014**

**Sommaire**

**ARTICLE 1 : DEFINITION**

1.1 : Organisation

1.2 : Programme de l’épreuve

**ARTICLE 2 : RECONNAISSANCES**

**ARTICLE 3 : PILOTES**

**ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS**

**ARTICLE 5: ASSISTANCE**

5.1 : Parc de stationnement

5.2 : Parc de ravitaillement

5.3 : Zone de panneautage

**ARTICLE 6 : PUBLICITÉ**

**ARTICLE 7 : CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX**

**Art.1 - DÉFINITION**

Le Moto Club Langonnais organise une épreuve d'endurance tout-terrain dans le cadre du championnat de France des courses sur sables saison 2015, le 13 et 14 décembre 2014, piste des Lagunes à Saint Léger de Blason (33).

1.1: ORGANISATION

Le Moto Club Langonnais organise une épreuve motocycliste nationale d’endurance tout terrain, dénommée «Endurance des Lagunes». Cette épreuve se déroule sous la forme d’une course de :

* 1 heure et 30 minutes pour l’épreuve juniors
* 2 heures pour l’épreuve quads
* 1 heure pour l’épreuve espoirs
* 2 heures et 30 minutes pour l’épreuve motos

1.2: PROGRAMME DE L’ÉPREUVE

Vendredi 12 décembre 2014**\***

10h : Accueil des pilotes juniors et quads

14h à 20h : Contrôles administratifs et techniques pour les juniors et les quads

**\*Le parc pilotes sera réservé en priorité aux pilotes participant aux courses juniors et quads du samedi 13 décembre 2014.**

Samedi 13 décembre 2014

8h : Ouverture du parc fermé pour la course junior

8h30 : Fermeture du parc fermé pour la course junior

9h : Briefing pilotes juniors suivi de l’ouverture parc fermé

9h30 : Départ de la course junior

11h : Arrivée de la course junior

12h : Ouverture du parc fermé pour la course quad et accueil des pilotes espoirs et motos

12h30 : Fermeture du parc fermé pour la course quad

13h : Briefing pilotes quad suivi de l’ouverture du parc fermé

13h30 : Départ de la course quad

14h : Contrôles administratifs et techniques pour les espoirs et les motos

15h30 : Arrivée de la course quad

16h30 : Remise de prix pour les juniors et quads

20h : Fermeture des contrôles administratifs et techniques

Dimanche 14 décembre 2014

8h30 : Ouverture du parc fermé pour la course espoirs

9h : Fermeture de parc fermé pour la course espoirs

9h30 : Briefing pilotes suivi de l’ouverture du parc fermé

10h : Départ de la course espoirs

11h : Arrivée de la course espoirs

12h30 : Ouverture du parc fermé pour la course moto

13h : Fermeture du parc fermé pour la course moto

13h30 : Briefing pilotes suivi de l’ouverture du l’ouverture du parc fermé

14h : Départ de la course moto

16h30 : Arrivée de la course moto

17h30 : Remise des prix pour les espoirs et les motos

**Art.2 - RECONNAISSANCES**

Toute personne prise en train de reconnaître le circuit avec un véhicule motorisé en dehors des jours et horaires d’ouverture, se verra interdire de participer à l’endurance des lagunes 2014.

**Art.3 - PILOTES**

Tous les pilotes doivent être titulaires d'une licence délivrée par la F.F.M.

Le nombre maximum de machines engagées est de :

* 150 motos pour l’épreuve juniors
* 100 quads pour l’épreuve quads
* 60 motos pour l’épreuve espoirs
* 220 motos pour l’épreuve motos

**Art.4 - ENGAGEMENTS**

• Toute personne qui désire participer à « l’endurance des lagunes 2014» doit s’inscrire sur <http://ffm.engage-sports.com/>

• La demande d’engagement ne sera acceptée et effective que si elle est accompagnée des droits d’inscription. **L’inscription en ligne est obligatoire.**

• Pour l’ensemble des épreuves, l’attribution des numéros se fera, dans toute la mesure du possible, suivant le classement de l’édition 2013, puis dans l’ordre d’arrivée des engagements complets à l’exception des numéros attribués par le comité du championnat de France et des numéros de 21 à 30 réservés à l’organisateur.

En cas de demande identique sur un même numéro, la priorité sera donnée au premier inscrit.

Pour toute question concernant les demandes d’engagement, merci de nous contacter soit via le site engage sports ou sur motoclub.langonnais@gmail.com

**L’attribution d’un numéro est strictement personnel et il ne peut être transmit.**

Montant de la licence une épreuve 75€ en espèces ou par chèque à l’ordre de la FFM le jour des vérifications.

Aucun certificat médical ne sera délivré sur place.

**ATTENTION:**

Afin de faciliter les vérifications administratives, les pilotes doivent souscrire leur licence 1 manifestation en ligne à l’adresse: <http://www.ffmoto.org/journee-licence>, l’imprimer et la fournir lors du contrôle administratif.

***Remboursement en cas de désistement :***

Jusqu’au 15 novembre, le remboursement de votre engagement se fera sur certificat médical avec une retenue de 20€.

A partir du 16 novembre jusqu’au 1er décembre le remboursement de votre engagement se fera sur certificat médical avec une retenue de 30€.

A partir du 2 décembre, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Pour les demandes de remboursement, l’envoi du certificat médical étant obligatoire nous tiendrons compte pour la date du cachet de la poste, date de réception de mail ou de fax !

**ART.5 - ASSISTANCE**

Pour pouvoir bénéficier d’un bracelet qui donnera accès au parc de ravitaillement ainsi qu’à la zone de panneautage, il faudra que les assistants soient impérativement licenciés.

5.1: Parc de stationnement

Ce parc accueillera exclusivement les véhicules d’assistance des motos et quads en course. Chaque concurrent a droit à un seul véhicule d’assistance. L’accès est strictement réservé aux véhicules muni d’un autocollant «laissez passer» collé sur le pare-brise.

**\* 1 seul et unique véhicule par pilote.**

5.2 : Parc de ravitaillement **\***

A partir du début de la course, l’assistance ne pourra avoir lieu que dans le parc d’assistance créé spécialement à cet effet, où chaque concurrent bénéficiera d’un espace de 3mx3m et où ne pourront accéder à pied que 2 mécaniciens et un panneauteur accrédités munis de leur matériel (extincteur visé lors des vérifications et tapis environnemental, conformes aux règles FFM) et de jerricans de 20litres maximum.

5.3: Zone de panneautage **\***

Une zone de panneautage sera matérialisée sur le bord de piste. Toutes personnes prises en train de panneauter un pilote en dehors de cette zone, fera subir au pilote concerné une pénalité de 1 tour.

**\* Pour pouvoir bénéficier d’un bracelet qui donnera accès au parc de ravitaillement ainsi qu’à la zone de panneautage, il faudra que les assistants soient impérativement licenciés.**

**ATTENTION :**

L’accès à ces zones sera limité aux personnes munis de leur bracelet. Ce ne sont en aucun cas des zones publiques. Les bracelets ne sont valables que pour la course concernée.

Aucun animal ne sera accepté, ni d’enfants de moins de 16 ans.

**Art.6 - PUBLICITÉ**

Les dossards ne peuvent être découpés et/ou modifiés. Dans tous les cas, le bord supérieur du dossard arrière devra être situé au minimum à 20cm du haut du col du pilote.

Un kit sticker avec les partenaires de l’épreuve devra être apposé sur vos plaques (avant et les 2 latérales). Tout pilote qui aura occulté et/ou modifié une publicité organisation se verra refuser le départ.

**Art.7 - CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX**

Course juniors :

Scratch : les 5 premiers

Juniors125cc 2T : les 5 premiers

Juniors 250cc 4T : les 5 premiers

Course quads :

Scratch : les 5 premiers

Féminines : les 3 premières

Vétérans : les 3 premiers

Course espoirs :

Scratch : les 3 premiers

Espoirs 85cc minimes : les 5 premiers

Espoirs 85cc cadets : les 5 premiers

Course motos :

Scratch : les 3 premiers

MX1 4T : les 5 premiers

MX1 2T : les 5 premiers

MX 2 : les 5 premiers

Féminines : les 3 premières

Vétérans : les 3 premiers